NL/SS

IVRY S/SEINE

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

ARRIERE MAIRIE côté Annexe Coutant (V.C.)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que l'association APST – BTP – RP – 110 avenue du Général Leclerc – 92340 Bourg-la-Reine va procéder à des examens médicaux obligatoires du personnel des entreprises de B.T.P. à l'arrière de la Mairie,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **à l'arrière de la Mairie** du côté de l'Annexe Coutant **les jeudis 13, 27 juillet 2023, les jeudis 24 et 31 août 2023 et les jeudis 14, 21 et 28 septembre 2023** de **7 heures** à **16 heures :**

- **Neutralisation de quatre emplacements de stationnement** afin de permettre l'installation d'un centre médical mobile en dehors de la place réservée au stationnement des personnes en situation de handicap.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'association APST – BTP – RP – 110 avenue du Général Leclerc – 92340 Bourg-la-Reine.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- RATP,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Association APST – BTP – RP – 110 avenue du Général Leclerc – 92340 Bourg-la-Reine.

FAIT EN MAIRIE, LE 29 JUIN 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 (Val-de-Marne)

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 (Val-de-Marne)

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 30 JUIN 2023